



Siège social: Place de la République 01700 Miribel

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE 2025

Le 3 OCTOBRE 2025 CR 224

Comité Directeur :

Didier DEBES, président

Thierry MOULIN, vice-président en charge des inscriptions et contact FFvélo,

Bernard SALANDRE, trésorier

Solange MULLER, secrétaire,

Patrick MISTON, secrétaire adjoint,

Éric PEYSSON, Référent gestion du matériel

Michel CERVANTES, Absent excusé

Lionel SALANDRE, responsable de la section allures libres

Olivier JANIN, en charge du site Internet,

MOURGUES Corinne, commission After VTT, Absente, excusée

POULIQUEN Hélène, commission After VTT

Le quorum est atteint avec 33 personnes présentes ou représentées (12 pouvoirs) sur 54 licenciés . L'assemblée générale 2025 qui se déroule le vendredi 3 octobre 2025 dans les locaux de Beynost Evasion peut avoir lieu.

1/ Rapport moral du Président :

Le rapport moral est transmis par mail en pièce jointe.

ADOpte A LA MAJORITE PAR L'ASSEMBLEE

2/ Rapport financier 2024-2025 présenté par Bernard Salandre

Le rapport financier est transmis par mail en pièce jointe.

Les bilans financiers sont à disposition des licenciés

ADOpte A LA MAJORITE PAR L'ASSEMBLEE

3/ Budget prévisionnel 2025-2026 présenté Bernard Salandre

Le budget prévisionnel transmis par mail est :

ADOpte A LA MAJORITE PAR L'ASSEMBLEE

4 / Tarifs d'adhésion : licence et assurance à compter du 1er janvier 2026 :

Les tarifs ci-dessous seront débattus en comité directeur après réception des tarifs pour la saison 2026.

- Adulte : 75 euros
- 2ème adulte de la même famille habitant au même domicile : 57 euros,
- Jeune 18-25 ans (famille) : 56,00 euros,
- Jeune de 18 à 25 ans (seul) : 58,50 euros,
- Jeune - 18 ans : accompagné d'un parent licencié : 40 euros
- Droit d'entrée au club pour chaque nouveau licencié de +26 ans : 25 euros uniquement pour licencié adulte et 1er chef de famille.

ADOpte A LA MAJORITE PAR L'ASSEMBLEE

5/ Election des membres du comité de direction

Michel Cervantes a souhaité se retirer du comité directeur.

Un grand merci pour son investissement à MIRIBEL VTT.

Selon les statuts, les membres du bureau sont démissionnaires après deux ans.

Bernard Salandre, le trésorier souhaite être épaulé dans ses fonctions.

Thierry Moulin, vice-président souhaite le seconder.

Le rôle de chacun sera déterminé lors de la prochaine réunion du comité directeur.

ADOpte A LA MAJORITE PAR L'ASSEMBLEE

Tous nos remerciements à la Mairie de MIRIBEL, pour son soutien sous plusieurs formes pour permettre le bon fonctionnement de notre association.

Nos remerciements :

A la Fédération française de cyclotourisme,

Le CODEP,

A nos sponsors pour la Miribel Côtière

A tous les licenciés de Miribel VTT qui font vivre le club de manière dynamique.

Le Président
Didier DEBES

La secrétaire
Solange MULLER

Le trésorier
Bernard SALANDRE